

Bureau de la métropole du 25 mai 2018

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

Date de convocation
11 mai 2018

Conseillers en exercice
36

Président : M. Alain MASSON

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 25 mai 2018 à 10 heures, sous la Présidence de M. Alain MASSON, 1^{er} Vice-Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. A. MASSON, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD,
M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M D. CAP, Mme R.
FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI,
M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P.
HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme B. MALGORN, Mme M-A. RIOT, M. B.
RIOUAL, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. F. CUILLANDRE , Président.

M. Y. NEDELEC, M. P. OGOR, M. A. GOURVIL, Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, M. R. HERVE, M. R. SARRABEZOLLES, M. B.
SIFANTUS, Conseillers.

B 2018-05-126 PATRIMOINE

Demandes d'autorisations d'urbanisme.

Le rapporteur, M. Reza SALAMI
donne lecture du rapport suivant

PATRIMOINE – Demandes d'autorisations d'urbanisme.

EXPOSÉ DES MOTIFS

En application de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil de communauté en date du 24 avril 2014, relative aux délégations d'attributions au Bureau de la métropole, pour solliciter une demande d'autorisation d'urbanisme au nom de la métropole, le Président doit au préalable être expressément autorisé par le Bureau de la métropole. Aussi, une liste d'opérations relatives aux travaux à effectuer sur les bâtiments appartenant à Brest métropole est soumise ci-dessous.

Cette liste, établie en fonction de l'avancement des études, permettra dès lors de solliciter une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis de construire modificatif, déclaration préalable, permis de démolir).

ETABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	AUTORISATIONS D'URBANISME
PISCINE DE KERHALLET	Remplacement de la porte de la salle des filtres	Déclaration préalable
PISCINE DE SAINT MARC	Remplacement d'une porte issue de secours	Déclaration préalable
PISCINE FOCH	Remplacement des portes extérieures au niveau des gradins	Déclaration préalable
MAISON 33 BOULEVARD LEON BLUM	Démolition	Permis de démolir
MAISON 110 ROUTE TRAON BIHAN	Démolition	Permis de démolir
EX-PRISON DE PONTANIOU	Sécurisation des accès	Déclaration préalable

DÉLIBÉRATION

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer au nom de Brest métropole, toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre des travaux dans les bâtiments métropolitains, énoncés dans la liste ci-dessus.

Avis commissions :

Avis de la COMMISSION GRANDS SERVICES URBAINS-ENVIRONNEMENT-AFFAIRES
GENERALES-RESSOURCES : FAVORABLE A LA MAJORITE

Décision du Bureau de la métropole :

ADOPTE A L'UNANIMITE